L'UNIVERSITÉ VERTE | UDES

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE 2018-2022

USherbrooke.ca/developpement-durable

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Ce document est le fruit des travaux du comité investissement responsable de l'Université de Sherbrooke.

Reproduction autorisée avec la mention de la source.

© Vice-rectorat à l'administration et au développement durable, Université de Sherbrooke, 2018.

TABLE DES MATIÈRES

Contexte et acteurs ..... **4 à 6**

Orientations et champs d'action ..... **7 à 12**

Plan de mise en oeuvre ..... **13 à 17**

DÉVELOPPEMENT DURABLE UdeS

COMITÉ

Vice-rectrice à l'administration et au développement durable
Pre Denyse Rémillard

Président RRUS
Frédéric Gauvin

Directeur général de La Fondation de l'UdeS
François Dubé et Pascal Grégoire

Directeur général RRUS et consultant pour La FUS
Serge Germain

Professeure, Philosophie, éthique appliquée
Pre Allison Marchildon

Professeur, Finance et titulaire de la Chaire Desjardins en finance responsable
Pr Frank Coggins

Directeur général, REMDUS
William Leclerc Bellavance

Vice-président au développement durable, FEUS
Rafael Fontg-Simard

Représentants Solidarité contre les oléoducs (SÉCO)
Guillaume Sirois, Chloé Houle-Johnson et Rodrigue Turgeon

Étudiants en finance responsable
Yasmine Berbiche et Charles-Anthony Nadeau, Chaire Desjardins en finance responsable

Conseillère pédagogique en développement durable
Véronique Bisaillon

CONTEXTE ET ACTEURS

CONTEXTE

En 2015, un comité étudiant Désinvestissons UdeS a vu le jour à l'Université de Sherbrooke avec comme revendication principale le désinvestissement du secteur des énergies fossiles par La Fondation de l'Université de Sherbrooke (FUS). En 2017, d'autres étudiants ont créé le groupe Solidarité étudiante contre les oléoducs (SÉCO) qui a pris le relais de ces revendications. Lors de la campagne au rectorat de l'Université en 2017, SÉCO a interpellé les candidats sur le désinvestissement des énergies fossiles.

Ces groupes étudiants s'inspirent essentiellement du projet Fossil free mis sur pied par l'ONG 350.org en 2012. Fossil free est une campagne internationale de mobilisation déployée à l'échelle locale, prenant le plus souvent ancrage au sein de groupes citoyens ou de groupes étudiants. Se positionnant comme l'un des éléments du mouvement de la justice climatique, Fossil Free vise à mobiliser l'opinion publique en faveur de la décarbonisation de l'économie et articule ses actions autour d'une revendication flamboyante : désinvestir des énergies fossiles. Ce faisant, elle mesure davantage ses résultats par la portée de sa mobilisation qu'en réductions effectives des émissions de GES[1].

La direction de l'Université de Sherbrooke est sensible à la fois aux préoccupations étudiantes ainsi qu'à l'importance croissante que prend l'investissement responsable au sein de nos sociétés comme dans les universités. La nouvelle équipe de direction de l'Université souhaite établir un dialogue constructif sur le sujet de l'investissement responsable par la création de ce comité et par l'adoption de la présente stratégie d'investissement responsable.

L'investissement responsable vise à intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (facteurs ESG) dans les décisions d'investissement, de façon à mieux gérer les risques et générer des rendements durables sur le long terme2. Parallèlement, le Régime de retraite des employés et employées de l'Université de Sherbrooke (RRUS) ainsi que la FUS suivent de près l'évolution des approches d'investissement responsable depuis quelques années. Cela passe notamment par la participation à différentes activités dont le colloque québécois de l'investissement responsable, organisé annuellement par le Réseau PRI Québec.

[1] Voir https://gofossilfree.org/how-we-win/

[2] Traduction libre de la définition de l'investissement responsable tirée de Principles for Responsible Investment https://www.unpri.org/pri/what-is-responsible-investment

ACTEURS

MANDATS DU COMITÉ

Le comité investissement responsable de l'UdeS est un comité consultatif et de coordination qui rassemble des acteurs clés de la communauté universitaire : le RRUS; la FUS; et les autres acteurs rattachés à l'Université de Sherbrooke. Les mandats sont :

1. Recevoir et étudier les préoccupations de la communauté universitaire en matière d'investissement responsable (vigie interne).
2. Effectuer une veille sur les tendances et innovations dans le domaine de l'investissement responsable et transmettre l'information pertinente émergente à l'intention des dirigeants de l'UdeS, du Régime de retraite des employés et employées (RRUS) et de La Fondation de l'Université de Sherbrooke (FUS).
3. Déployer des actions de sensibilisation auprès de la communauté universitaire aux pratiques de l'investissement responsable en se basant sur les travaux du comité et l'expertise des chercheurs et étudiants dans ce domaine.
4. Agir comme facilitateur auprès de la FUS et du RRUS pour l'évaluation de démarches d'investissement responsable.
5. Coordonner la mise en oeuvre de ce plan, en assurer le suivi et procéder à sa mise à jour lorsque requise.

Partenaires de l'Université de Sherbrooke, le RRUS et la FUS sont des entités autonomes de cette dernière, avec leur mission et leur structure de gouvernance respectives. Le RRUS et la FUS demeurent ainsi souverains en matière de décision de placement. Chacun des acteurs réunis au sein du présent comité a une contribution essentielle à l'atteinte des objectifs de la présente stratégie. Cette contribution repose sur :

- une relation de confiance, de partenariat et d'interdépendance entre les différents acteurs;
- un engagement pleinement volontaire de chacun dans la présente démarche;
- la mise en oeuvre d'actions adaptées au contexte de chacun des acteurs et respectant leur mode de fonctionnement.

LE RÉGIME DE RETRAITE ET LA FONDATION DE L'UDES

Le Régime de retraite des employés et employées de l'UdeS a pour but principal de pourvoir au financement et au versement de prestations de retraite périodiques et viagères au bénéfice des membres du personnel de l'Université de Sherbrooke pour les services qu'ils ont accomplis à titre d'employées et d'employés. Le comité de retraite est l'instance qui administre le régime en conformité avec les dispositions légales applicables et qui voit à la bonne gestion du régime. Le comité de retraite délègue à son comité de placement la responsabilité de faire le suivi de la gestion du portefeuille de la caisse de retraite[3].

La mission de la Fondation de l'Université de Sherbrooke est de contribuer à l'épanouissement et au rayonnement de l'Université par des activités de levées de fonds en étroite collaboration avec la direction de l'Université, les directions facultaires, les autres directions universitaires de l'institution, le service des relations avec les diplômées et les diplômés et ses bénévoles. La FUS a son propre conseil d'administration au sein duquel siègent des représentants de la communauté universitaire dont le recteur. Le suivi de la gestion du portefeuille de la FUS est également assuré par un comité de placement interne à la FUS[4].

[3] Voir Article A 1.1, Règlement du RRUS et Gouvernance accessibles à www.usherbrooke.ca/retraite

[4] Voir La Fondation de l'Université de Sherbrooke www.usherbrooke.ca/lafondation

DÉVELOPPEMENT DURABLE UDES

ORIENTATIONS ET CHAMPS D'ACTION

ORIENTATIONS | CHAMPS D'ACTION

Afin de lui permettre de remplir son mandat et d'atteindre ses objectifs, le comité investissement responsable adopte et maintient un plan d'action qui repose sur quatre grandes orientations :

ORIENTATION 1 **Déployer des pratiques d'investissement responsable.**

ORIENTATION 2 **Soutenir le développement de l'investissement responsable et la recherche dans ce domaine.**

ORIENTATION 3 **Sensibiliser aux pratiques d'investissement responsable et promouvoir la formation dans ce domaine.**

ORIENTATION 4 **Rendre compte des pratiques d'investissement responsable de ses parties prenantes ainsi que de la présente stratégie.**

DÉVELOPPEMENT DURABLE UDES

1 LA FONDATION ET SES PRATIQUES D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

ÉTAT DE LA SITUATION

Au printemps 2018, La Fondation de l'Université de Sherbrooke a adopté un plan d'action en matière d'investissement responsable sur un horizon de cinq ans afin d'intégrer de manière ordonnée et graduelle des pratiques exemplaires à même ses portefeuilles (le fonds dotation et le fonds général). Ce plan s'articule autour de ces principes :

- Exiger de nos gestionnaires en gestion distincte d'exclure les titres de sociétés qui ont une part importante de leurs revenus liée à l'exploitation du charbon thermique et adopter des indices de référence plus sobres en carbone
- Devenir signataire des Principes d'investissement responsable (PRI) de l'ONU
- Influencer les gestionnaires de la FUS à adopter des processus d'investissement comprenant :
  - Les démarches menant vers une plus grande divulgation des compagnies en matière de gestion de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) ou de leur bilan environnemental;
  - La pleine intégration des enjeux ESG à même leur processus d'investissement;
  - La divulgation de l'intensité carbone ou de l'impact carbone de leur portefeuille.
- Le Fonds d'investissement étudiant de l'UdeS est un projet parascolaire dans le cadre duquel un groupe d'étudiantes et d'étudiants, sous la supervision de professeurs, participent à la gestion d'un portefeuille institutionnel de plus de 480 000 $ en provenance de la FUS et de la Fondation de recherche en administration de l'UdeS. Le développement durable et la bonne gouvernance font partie intégrante de l'analyse faite pour alimenter les décisions d'investissement.

OBJECTIFS

1.1 Mettre en œuvre un plan d'action en matière d'IR pour la FUS, incluant la mesure de l'empreinte carbone

1.2 Offrir des options de placements responsables

1.3 Rendre compte à l'UdeS annuellement des pratiques en IR pour la FUS

2 LE RRUS ET SES PRATIQUES D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

ÉTAT DE LA SITUATION

- Le RRUS exerce ses droits de vote selon une politique prônant les meilleures pratiques en gouvernance, et ce, depuis 2006.
- En 2017, le RRUS a adopté des principes d'investissement responsable selon lesquels il :
  - poursuit l'exercice de ses droits de vote,
  - favorise l'intégration des facteurs environnemental, social et de gouvernance (ESG) pour le choix des titres par ses gestionnaires de portefeuille et
  - s'est engagé à présenter à ses bénéficiaires un rapport d'investissement responsable annuel.
- Lors de son assemblée générale de septembre 2018, le RRUS a présenté son premier rapport d'investissement responsable à ses membres.

OBJECTIFS

2.1 Mettre en œuvre un plan d'action en matière d'IR par le RRUS, incluant la mesure de l'empreinte carbone

2.2 Rendre compte publiquement et à l'UdeS des pratiques d'IR pour le RRUS

3 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

ÉTAT DE LA SITUATION

L'UDES DÉTIENT UNE SOLIDE EXPERTISE DE RECHERCHE EN INVESTISSEMENT RESPONSABLE.

- Plus de 20 professeurs chercheurs en provenance de l'École de gestion et du département de philosophie et d'éthique appliquée de la Faculté des lettres et sciences humaines notamment s'intéressent à différentes facettes de l'investissement responsable.
- Trois équipes de recherche sont principalement à l'oeuvre dans le domaine à savoir : le Groupe de recherche en finance responsable de l'UdeS (GREFA), la Chaire Desjardins en finance responsable, la Chaire de recherche en intégrité financière CIBC. Ces équipes de recherche :
  - ont juqu'à présent contribué à la formation de dizaines d'étudiants à tous les cycles dont certains occupent aujourd'hui des postes clés au sein de sociétés de gestion de portefeuilles ou d'organismes qui font la promotion de l'investissement responsable;
  - contribuent significativement au développement de la recherche dans ce domaine par de nombreuses publications et activités ainsi que par le développement d'outils tels la simulation boursière en investissement responsable Objectif Wall Street (OWS).
- L'Université de Sherbrooke et le Groupe de recherche en finance responsable ont signé la Déclaration d'investisseurs institutionnels sur les risques financiers liés aux changements climatiques.
- L'Université a intégré des critères liés à l'investissement responsable et au développement durable dans le choix de son fournisseur de services financiers pour le contrat de 2017-2020.

OBJECTIFS

3.1 Intégrer l'investissement responsable dans les opérations universitaires qui s'y prêtent

3.2 Appuyer et valoriser la recherche en IR à l'UdeS notamment en mettant à profit cette expertise au service du RRUS et de la FUS

3.3 Effectuer une veille en IR dans les universités, fondations et régimes de retraites et autres institutions similaires

4 SENSIBILISATION ET FORMATION

ÉTAT DE LA SITUATION

IR

- Au cours des dernières années, la formation en investissement responsable et en intégrité financière s'est développée dans les cours et programmes offerts à l'École de gestion notamment par l'intégration de ces notions à différentes activités pédagogiques :
  - Gestion des institutions financières II (FEC 566)
  - Éthique des activités économiques (ETA 736)
  - Fondements théoriques de la finance (FEC 810)
  - Des praticiens chevronnés en finance responsable sont également mis à contribution dans certaines activités pédagogiques.
- Le groupe SÉCO et antérieurement Désinvestissons UdeS ont mené plusieurs activités pour sensibiliser la communauté universitaire à l'impact carbone des placements financiers.
- L'investissement responsable est une thématique qui interpelle plusieurs acteurs à l'Université: la FUS et ses donnatrices et donateurs, le RRUS et ses membres participants, des spécialistes chercheurs et étudiants, des regroupements étudiants. Il y a une méconnaissance entre ces différents acteurs de leurs préoccupations, pratiques et expertises respectives. La mise en commun et le partage de celles-ci représentent des opportunités de collaboration et d'amélioration des pratiques.

OBJECTIFS

4.1 Sensibiliser la communauté universitaire aux pratiques d'IR

4.2 Mettre en valeur l'intégration de l'IR dans les programmes d'études et favoriser son déploiement

4.3 Promouvoir la présente stratégie et en communiquer le suivi

PLAN DE MISE EN OEUVRE

OBJECTIFS	ACTIONS	CIBLES	ORIENTATIONS	PRIORITÉ
1.1 Mettre en œuvre un plan d'action en matière d'IR pour la FUS, incluant la mesure de l'empreinte carbone	1.1.1 Adoption d'un 1er plan d'action en IR au CA de la FUS ayant un horizon de 3 à 5 ans.	- Voir les points 1.1.2 à 1.1.5. - Réviser ce plan d'action dans 3 à 5 ans.	1	1
	1.1.2 Intégrer les principes d'IR à la politique de placement de la FUS.	Complété en juin 2018.	1	1
	1.1.3 Intégrer de saines pratiques de placement par rapport aux facteurs ESG et aux mesures de l'empreinte carbone de la part des gestionnaires de portefeuille de la FUS.	- Maintenir le dialogue pour influencer les gestionnaires de portefeuille de la FUS pour qu'ils adoptent de meilleures pratiques en matière d'intégration des facteurs ESG dans leur processus d'investissement en demandant de présenter le niveau d'intégration des facteurs ESG à même leur processus d'investissement. - Produire un rapport de compilation des résultats mesurant la progression annuelle du niveau d'intégration des facteurs ESG (complété). - Produire un rapport de compliation mesurant la progression annuelle de l'empreinte carbone.	1	2 ou 3 2 ou 3
	1.1.4 Souscrire aux principes d'investissement responsable de l'ONU (UN PRI).	Démarche en cours, être signataire avant la fin de l'année 2018.	1	1
	1.1.5 Entamer une démarche visant à limiter l'empreinte carbone du portefeuille de la FUS.	Au 1er juillet 2018, adopter de nouveaux indices de référence excluant les compagnies de charbon (indices MSCI Ex-Charbon) dans la politique de placement et le portefeuille de référence de la FUS.	1	1
1.2 Offrir des options de placements responsables	1.2.1 Étudier la faisabilité d'offrir des options de dons «placés de façon responsable» pour les donateurs de la FUS.	Compléter une étude de faisabilité quant au potentiel d'offrir un fonds « vert » ou « responsable » ou autres.	2	2
1.3 Rendre compte à l'UdeS annuellement des pratiques en IR pour la FUS	1.3.1 Instaurer un processus de révision en continu de nos principes d'investissement responsable et de la politique de placement de la FUS.	Évaluer les exigences à satisfaire pour nous permettre de publier un rapport satisfaisant aux critères de STARS.	4	1
	1.3.2 Mettre en valeur les facteurs d'investissement responsable pris en compte par le FIEUS (part du fonds général de la FUS gérée par des étudiants).	Intégration de cette information sur le site Internet de la FUS.	4	1
	1.3.3 Développer des mesures de suivi de la performance ESG pour le portefeuille.	Collaboration avec la chaire de recherche en finance responsable Desjardins de l'École de gestion.	4	1
	1.3.4 Mettre en valeur l'ensemble des attributions de la FUS en lien avec le développement durable et ses enjeux.	Planification des actions de communication pour 2018-2022.	4	1

OBJECTIFS	ACTIONS	CIBLES	ORIENTATIONS	PRIORITÉ
2.1 Mettre en oeuvre un plan d'action en matière d'IR par le RRUS, incluant la mesure de l'empreinte carbone	2.1.1 Adopter un 1er plan d'action en IR par le comité de retraite ayant un horizon de 3 à 5 ans afin d'encadrer la mise en œuvre des principes d'IR adoptés en 2017 par le RRUS.	- Établir et adopter un plan d'action (qui devrait inclure les références aux points 1.3.2 à 1.3.4). - Réviser ce plan d'action dans 3 à 5 ans.	1	1
	2.1.2 Poursuivre l'exercice des droits de vote du RRUS pour son portefeuille d'actions canadiennes à partir d'une politique des plus avant-gardistes en matière d'intégration des enjeux ESG.	En continu, poursuivre la démarche en cours.	1	1
	2.1.3 Intégrer les principes d'IR à la politique de placement du RRUS.	Complété à l'été 2018.	1	1
	2.1.4 Intégrer de saines pratiques de placement par rapport aux facteurs ESG et aux mesures de l 'empreinte carbone de la part des gestionnaires de portefeuille de la RRUS.	- Maintenir le dialogue pour influencer les gestionnaires de portefeuille du RRUS pour qu'ils adoptent de meilleures pratiques en matière d'intégration des facteurs ESG dans leur processus d'investissement en demandant de présenter le niveau d'intégration des facteurs ESG à même leur processus d'investissement. - Collaborer avec les gestionnaires pour tenter d'obtenir l'empreinte carbone pour le portefeuille. - Produire un rapport de compilation des résultats mesurant la progression annuelle du niveau d'intégration des facteurs ESG (complété). - Produire un rapport de compliation mesurant la progression annuelle de l'empreinte carbone.	1	2 ou 3 2 ou 3 1
2.2 Rendre compte publiquement et à l'UdeS des pratiques en IR pour le RRUS	2.2.1 Instaurer un processus de révision en continu de nos principes d'investissement responsable et de la politique de placement du RRUS.	Évaluer les exigences à satisfaire pour nous permettre de publier un rapport satisfaisant aux critères de STARS.	4	1
	2.2.2 Dépôt d'un rapport annuel sur l'intégration de l'IR en assemblée annuelle.	Complété, 1er rapport présenté à l'assemblée annuelle du 13 septembre 2018 (disponible sur le site internet du RRUS).	4	1
	2.2.3 Développer des mesures de suivi de la performance ESG pour le portefeuille.	Collaborer avec les responsables de la Chaire Desjardins en finance responsable de l'École de gestion.	4	1

OBJECTIFS	ACTIONS	CIBLES	ORIENTATIONS	PRIORITÉ
3.1 Intégrer l'investissement responsable dans les opérations universitaires qui s'y prêtent	3.1.1. Intégrer des option d'IR pour le REER collectif de l'UdeS.	Offrir des options répondant à un éventail de risques.	2	1
	3.1.2 Poursuivre l'intégration de critères liés à l'IR dans les appels d'offres qui s'y prêtent.	Appuyer la section approvisionnement au besoin. En continu en fonction des appels d'offres.		1
3.2 Appuyer et valoriser la recherche en IR à l'UdeS notamment en mettant à profit cette expertise au service du RRUS et de la FUS	3.2.1 Offrir des bourses ou du financement pour un projet de recherche ou d'essai par année avec un étudiant en lien avec les travaux du comité.	Définir un projet par année. Pour 2018-2019, évaluation des cotes ESG.	1	1
	3.2.2 Développer un projet de recherche appliquée avec la CDFR visant à évaluer les cotes ESG des portefeuilles du RRUS et de la FUS.	Déploiement du projet et rapport.	1 et 2	1
	3.2.3 Offrir de la formation à la IR aux membres des comités de placement et aux CA de la FUS et du RRUS et comité de retraite.	Présentation annuelle par chercheur ou expert en IR auprès des instances de la FUS et du RRUS.	2	1
3.3 Effectuer une veille en IR dans les universités, fondations et régimes de retraites et autres institutions similaires	3.3.1 Solliciter des contributeurs internes et externes pour la veille en IR.	Invitation de collaborateurs clés internes et externes.	2	1
	3.3.2 Communiquer cette veille, notamment aux instances décisionnelles de l'Université, de la FUS et du RRUS.	Intégrer la veille aux rencontres des comités.	2	1
	3.3.3 Suivre les travaux du «Task force on Climate Related Financial Disclosure».	Intégration à la veille.	1 et 2	1
	3.3.4 Identifier en comité des thématiques ou des invités en lien avec la IR pouvant alimenter des séminaires de recherche (GREFA ou autre).	Identifier une liste de thèmes et garder cela à jour.	2	2

OBJECTIFS	ACTIONS	CIBLES	ORIENTATIONS	PRIORITÉ
4.1 Sensibiliser la communauté universitaire aux pratiques d'IR	4.1.1 Consulter la communauté universitaire en matière d'IR (valeurs et connaissances).	Organisation d'activités de sensibilisation à la décarbonisation des investissements et à la finance responsable qui serviront de plateforme de discussion, avec objectif de recueillir les suggestions.	3	1
	4.1.2 Développer un guide de sensibilisation *Sur les traces de vos investissements.*	Propososition d'un projet dans le cadre de la formation (projet intégrateur ou autre).	3	2
	4.1.3 Coordonner les activités (de formation, de conférence, de vulgarisation et de colloques) mettant de l'avant l'IR.	Diffuser un calendrier des activités en lien avec l'IR.	3	3
4.2 Mettre en valeur l'intégration de l'IR dans les programmes d'études et favoriser son déploiement	4.2.1 Recenser la formation en IR.	Mise en évidence de la formation dans les outils de communication institutionnelle.	3	1
	4.2.2 Soutenir le développement de la formation en IR.	Dévelopement d'un microprogramme en finance responsable.	3	1
4.3 Promouvoir la présente stratégie et en communiquer le suivi	4.3.1 Communiquer la présente stratégie et rendre compte de son évolution annuellement à la communauté universitaire.	Planification des actions de communication pour 2018-2022.	4	1
	4.3.2 Développer une section du site internet consacré au comité en faisant le lien avec les instances internes ainsi que la FUS et le RRUS.	Développement d'une section du site internet DD et liens avec les sites de la FUS et du RRUS.	4	1

USherbrooke.ca/developpement-durable